

Autorisation de passage de canalisation d'assainissement (Sur un terrain dont vous n'êtes pas le propriétaire)

En terrain privé

Je soussigné (Nom, Prénom).....

Propriétaire du terrain, autorise la réalisation et le passage de canalisation d'assainissement sur le dit terrain.

La servitude pourra faire l'objet d'un acte notarié à l'issu de l'étude.

Sous voirie communale ou départementale

Demande d'autorisation de voirie à transmettre à la mairie pour instruction par les services compétents.

A, le

Signature